

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3799 - Vendredi 15 Janvier 2021 - Prix : 200 Fc

FINANCE PUBLIQUE

## Les financements islamiques, un modèle accessible dès mars

Younoussa Ben Imani gouverneur de  
la banque centrale devant la presse.



JUSTICE

**Bobocha de nouveau arrêté  
à Madagascar ?**

LIRE PAGE 4

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

## CORONAVIRUS :

## Le dispositif de prise en charge, une priorité

Pour éviter les mauvaises surprises en cette période d'alerte, le ministère de la santé renforce le site d'isolement de Samba Kouni, qui continue d'accueillir en masse les personnes testées positives à la Covid-19 (à Ngazidja). Quant aux districts sanitaires, ils sont dotés de kits de test rapide afin d'éviter la chaîne de propagation.



Conscient de la recrudescence des cas de coronavirus à Ngazidja, le ministère de la santé redouble de vigilance et elle est plus que jamais avisée. La capacité de prise en charge a été réajustée pour essayer de trouver de places pour les patients, qui continuent d'arriver à Samba. Actuellement, ils sont une soixantaine à être hospitalisés. Face à cette situation, le secrétaire général de la santé Jean

Youssef dit que le ministère met les bouchées doubles pour essayer de stabiliser la situation.

« Nous avons mené une réflexion sur la manière de renforcer la capacité de prise en charge à

Samba. Mercredi dernier, le nombre des patients était de 70, et heureusement que toutes les dispositions sont prises de bonne heure pour mieux gérer les malades. Je peux vous dire que l'hôpital est doté

d'une capacité suffisante de prise en charge. Nous avons mis à disposition des mobiles home climatisés et bien équipés pour renforcer les prises en charge... Je pense que tout a été finalisé », souligne-t-il.

De son côté, le ministre de la santé a convié les médecins de districts à une réunion en présence du docteur Djabir et de la coordinatrice de la Covid-19 au niveau de Ngazidja pour voir ensemble comment renforcer la prise en charge surtout pour les cas asymptomatiques. « Il est ressorti que le personnel de la santé doit être capable de décerner et de travailler avec professionnalisme mais également être disponibles dans chaque district afin d'éviter la chaîne de propagation », avance-il. A ce jour, chaque district a été doté de kits de dépis-

tage rapide afin de prendre les mesures sur place sans oublier que le comité d'investigations pour les recherches travaille sur le terrain. Cette méthode permettra de dépister un très grand nombre de personnes. Le ministère de la santé prévoit de renforcer la compétence des préleveurs et cette formation en recyclage se fera avant la fin de semaine.

Le ministère de la santé en collaboration avec le ministère de l'intérieur, travaille ensemble afin de mieux sensibiliser les gens. « L'idée du comité de veille pour les districts est justement d'impliquer les chefs de villages, la notabilité et tout les acteurs dans cette guerre contre l'ennemi invisible », conclut-il.

Andjouza Abouheir

## DÉCENTRALISATION

## Un contrôle physique inopiné au ministère de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur, Mohamed Daoudou a convié tous les agents de l'état civil samedi dernier pour montrer la vision du gouvernement pour cette année 2021. C'était l'occasion pour le ministre d'effectuer un contrôle physique de ses agents pour pouvoir établir une nouvelle liste.

Le ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou a convié les agents de la préfecture et d'Etat civil pour leur montrer la vision du gouvernement pour l'année 2021 mais également de leur faire part du nouveau statut préfectoral. Plus de 400 agents ont pris part à cette réunion avec le respect des mesures barrières. Cette initiative a permis au ministre d'effectuer un contrôle physique des agents présents et avoir une idée de la masse salariale. « Il est temps

qu'on arrête de payer des fantômes. Grace cette réunion, je peux avoir idée du personnel existant et cette liste sera envoyée à la Fonction Publique et à la SNPSF pour servir de base pour les salaires », déclare Mohamed Daoudou.

Le ministre en charge de la décentralisation a expliqué que l'année de 2021 doit être une année de rigueur dans le travail et de plus de professionnalisme. « Nous avons fait des formations des maires, des préfets et agents. Une façon de ren-

forcer leurs capacités pour bien travailler », indique le ministre, avant d'ajouter que « tout ce que nous voulons aujourd'hui, c'est de mettre l'agent de l'état civil dans de bonnes conditions et travail ».

Cette rencontre était aussi l'occasion pour le ministre de l'intérieur faire une rétrospective de la situation actuelle de la pandémie de coronavirus et des nouvelles mesures prises. Selon lui, la sensibilisation doit être de mise. « La solution pour freiner la pandémie est la prévention. Nous devons travailler sans relâche contre cette pandémie et pour cela il faut à tout prix respecter les mesures barrières », conclut-il.

Andjouza Abouheir



Le ministre de l'intérieur recevant les agents préfectoraux et état civil.

## DIPLOMATIE

## L'Union des Comores salue l'accord de réconciliation trouvé entre le Qatar et l'Arabie Saoudite

Un accord mettant fin à une crise régionale vient d'être signé officiellement le 5 janvier dernier entre l'Arabie Saoudite et l'Emirat du Qatar. Ainsi, les Comores se réjouissent en qualifiant cet acte de sagesse avant de saluer cette initiative diplomatique prise à l'issue du Sommet du Conseil de Coopération du Golfe.

L'accord en question qui a été annoncé le 4 janvier dans la soirée a mis enfin à l'une des plus graves crises diplomatiques de l'histoire de la région. Ainsi, le Gouvernement de l'Union des Comores n'a pas tardé de réagir face à cette nou-

velle. Il a salué l'accord de réconciliation signé le 5 janvier 2021, à Al Ula-RAS, actant le rétablissement de toutes les relations diplomatiques entre l'Etat du Qatar et le Royaume d'Arabie Saoudite. Tenant compte des relations fraternelles et des intérêts communs qui existent entre l'Union des Comores et les pays arabes, notamment les pays du Golfe, le Gouvernement comorien salue cette initiative diplomatique prise à l'issue du Sommet du Conseil de Coopération du Golfe.

« Cet acte est un grand événement pour désamorcer la crise et maintenir la paix et la stabilité dans la région », peut-on lire dans

un communiqué du ministère des affaires étrangères. Après plus de trois ans de rupture des liens diplomatiques entre les deux pays du Golfe, l'Arabie saoudite a rouvert depuis lundi 4 janvier au Qatar son espace aérien et ses frontières terrestres et maritimes. Pour rappel, le royaume saoudien, les Emirats Arabes Unis, Bahreïn et l'Egypte ainsi que les Comores ont rompu en juin 2017 leurs relations diplomatiques avec le Qatar, l'accusant de soutien aux islamistes, de connivence avec l'Iran ou encore de semer le trouble dans la région.

Le communiqué signé le 7 janvier ajoute que « l'Union des Comores se félicite, également,

des efforts déployés par l'Etat de Koweït et le rôle constructif des Etats-Unis d'Amérique pour le dénouement heureux de cette crise ». Certains cadres comoriens à quelques jours de la signature, estiment que cet accord sonne la fin des malentendus entre tous les pays du Golfe. Yahaya Mohamed Illiyassa, conseiller du chef de l'Etat chargé du monde arabe prie le tout-puissant que cet accord encourage le dialogue pour un avenir prometteur dans la région. Il s'agit, selon lui, d'une très bonne nouvelle pour tous les membres de la Ligue des Etats arabes.

Ibnou M. Abdou

La Gazette des Comores  
 Directeur général  
 Said Omar Allaoui  
 Directeur de la publication  
 Elhad Said Omar  
 Rédacteur en chef  
 Mohamed Youssef  
 Secrétaire de rédaction  
 Toufé Maecha  
 Rédaction  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riward  
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
 Chronique Sportive  
 B.M. Gondet  
 Mise en page  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
 Responsable commercial  
 Mariama Mhoma  
 Documentation archiviste  
 Hadidja Abdou  
 Photographe / Site Web  
 Mohamed Said Hassane  
 Impression  
 Graphica Imprimerie  
 www.lgazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## FINANCE PUBLIQUE

# Les financements islamiques, un modèle accessible dès mars

*L'accès à des financements semble s'améliorer. Avec ce nouveau mécanisme de financements islamiques, le client peut bénéficier d'un financement sur la base d'un projet et d'un accès à un crédit à la banque. Le processus a été présenté devant les chefs des banques et institutions financières lors d'un atelier animé par des experts internationaux.*

La Banque Centrale des Comores (BCC) lance à partir du mois de mars prochain un nouveau mécanisme de financement appelé finances islamiques. En attendant la mise en place de ce nouveau mécanisme, la BCC a organisé un atelier qui a

réuni tous les chefs des banques et services financiers des Comores. Younoussa Ben Imane, le gouverneur de la BCC a rappelé l'importance de ce nouveau dispositif pouvant selon lui « faciliter pour nombre de citoyens l'accès à un financement dans les banques ». « Les

finances islamiques diffèrent des banques classiques. C'est la raison pour laquelle nous avons fait appel à des experts internationaux pour voir les voies et moyens de mettre en place ce nouveau dispositif », explique-t-il.

Ce nouveau système est présent dans plusieurs pays du monde selon le gouverneur de la BCC. Pour cette première phase de ce projet, la Banque Islamique de développement (BID) a versé près de 200 mille dollars. Après la mise en œuvre de ce processus, le client

verra un développement du crédit, toujours selon Younoussa Ben Imane. Contrairement aux banques classiques, les financements islamiques n'octroient pas de crédits et n'attendent pas de remboursement mais financent un projet pour au final partager les bénéfices et les pertes.

« Avec ce nouveau mécanisme, le client ne fera pas de crédit mais sera financé sur la base d'un projet. La banque ne donne pas d'argent mais accompagne le projet. Le client et la banque vont alors parta-

ger les bénéfices et les pertes », affirme-t-il. Ceci dit qu'avec les financements islamiques, le client en plus du premier format, a accès à un autre type de financement. Un modèle qui s'allie au respect de la charia islamique et aux normes religieuses bien que les fonds sont accessibles à tous. Il s'agit alors d'une forme de contrat entre la Banque et le client.

A.O Yazid

## COVID-19

## Encore trois décès à Anjouan pour ce jeudi

*Le Coronavirus continue de ravager l'île d'Anjouan. Après les trois décès enregistrés mercredi dernier, trois autres personnes ont perdu la vie ce jeudi pour les mêmes raisons. Le comité insulaire de gestion de la crise appelle la population à plus de responsabilité.*

Ce jeudi 14 janvier, trois personnes ont perdu la vie à Anjouan et 18 autres se trouvent en isolement à Bambao Mtsanga. Il s'agit d'une femme de 90 ans et deux hommes tous diagnostiqués positifs à la Covid-19. La première était à l'hôpital Hombo et les deux autres à Bambao Mtsanga. « La maladie continue d'arracher des vies à Anjouan tandis qu'une

couche de la population fait comme si de rien n'était. J'appelle la population à la vigilance car on vient d'enregistrer un nouveau décès ce matin », indique Ahmeddine Combo, peu avant les deux autres décès.

Tout au long de la journée, dans le transport en commun et dans les rues, les mesures barrières n'étaient pas du tout respectées. Le point de lavage des mains et le respect de la distanciation physique, une utopie. Dans cet angle du non respect des mesures, le directeur de la Culture à la mairie de Mutsamudu, Kamal Eddine Saindou a confié mercredi dernier que « la mairie cherche les voies et moyens pour effectuer une grande opération de désin-



Centre de prise en charge covid à Anjouan

fection, dimanche 17 janvier au marché public de Mutsamudu ». Pour le port obligatoire du masque, la réponse n'appartient

pas uniquement à la Mairie. « Des associations s'organisent avec l'appui technique de la mairie pour collecter des masques et

les distribuer dans des lieux de rassemblement de masse comme au marché », apprend-t-on au niveau des associations.

En effet, les associations et groupement travaillent et se forment pour empêcher la propagation du virus dans l'île. « Les trois gestes barrières, à savoir, port de masque, distanciation et lavage mains peuvent construire un mur de fer pour stopper la propagation du virus, souligne le chargé de communication de l'association FSCOI Comores et celui de Collectifs des étudiants mohéliens du Centre universitaire de Patsy. Il est temps de s'activer et s'unir car c'est le seul moyen pour faire blocage au Covid-19 ».

Nabil Jaffar

## LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :

## La mairie Moroni se joint à la société civile

*Pour lutter contre la pandémie de coronavirus qui sévit dans le pays actuellement, la mairie de Moroni a mis tout un dispositif pour faire faire appliquer les mesures préventives. A ce jour, les cérémonies coutumières et religieuses sont suspendues. Une décision qui rejoint les initiatives de la société civile.*

Le maire de Moroni Hassane Mohamed Halidi a annoncé qu'une commission a été mise en place pour accompagner les actions entreprises par la société civile pour lutter efficacement contre la maladie. Cette commission a commencé ses actions par une sensibilisation dans la capitale. « Une voiture fait le tour de Moroni depuis mercredi 13 janvier pour sensibiliser le grand nombre de gens possible. Mais également nous travaillons en collaboration avec les associa-

tions des quartiers pour le même objectif. Cette maladie doit susciter l'attention de tout un chacun », avance Abasse Mohamed Elhad, conseiller municipal.

Depuis le début de la semaine, le port de masque est obliga-

toire dans les milieux publics et la population est appelée à plus de responsabilité. La mairie de Moroni recommande à la population de faire les ablutions à la maison pour réduire le champ de contamination. « L'accès dans

les cafés, les restaurants et débits de boissons est autorisé dans les conditions de respect des mesures barrières et d'hygiène. Ainsi dans les milieux scolaires, il est ordonné aux chefs d'établissements d'utiliser systématiquement

des thermos-flash et faire respecter les mesures d'hygiène à savoir, le port de masques, le lavage des mains obligatoire à l'entrée des établissements, l'aération des classes et autres locaux », précise notre interlocuteur.

Cependant, en cas de transgression aux mesures suscitées, des sanctions pécuniaires seront infligées et des poursuites judiciaires peuvent être engagées. En ce qui concerne les établissements scolaires et les mosquées, des fermetures seront procédées éventuellement en cas de non respect de ces mesures. Les forces de police et de la gendarmerie ainsi que la police municipale sont chargées chacun en ce qui le concerne de l'application de ces mesures.

Andjouza Abouheir



La mairie de Moroni entame la sensibilisation contre le covid19

## JUSTICE

## Bobocha de nouveau arrêté à Madagascar ?

*La rumeur s'est répandue sur les réseaux sociaux comme une trainée de poudre. Évadé de la prison au mois de novembre dernier, celui qui est accusé d'avoir joué un rôle clé dans la tentative d'attentat contre l'avion du chef de l'État en avril 2020 serait, de nouveau, arrêté à Madagascar.*

Incarcé pour tentative d'attentat contre l'avion du chef de l'État Azali Assoumani en avril 2020, le célèbre prisonnier Inssa Mohamed alias Bobocha qui s'est évadé de la prison de Moroni en novembre dernier avec près de 40 autres prisonniers, aurait été retrouvé et arrêté à Madagascar. Présenté comme le cerveau de la tentative

d'attentat à la dynamite contre l'avion du chef de l'État Azali Assoumani en avril dernier à Anjouan, Bobocha faisait partie d'une quarantaine de prisonniers qui se sont échappés en novembre dernier de la maison d'arrêt de Moroni le soir de la rencontre Comores/Kenya.

Il a été déjà arrêté à Madagascar le mois de juillet 2020 et extradé aussitôt à Moroni. Après un court séjour à l'hôpital militaire, il est envoyé à la maison d'arrêt sous le coup d'un mandat de dépôt. Après son évasion, ce fugitif le plus recherché de l'archipel avait fait croire, dans une courte vidéo, qu'il se trouvait à Mayotte. Une information qui n'a jamais pu être confirmée ni infirmée. Dans la



foulée, le porte-parole du gouvernement avait promis qu'il sera retrouvé et placé en isolement à la prison. « Nous allons

retrouver ce terroriste et il sera soumis à l'isolement », réagissait Houmed Msaidié.

L'information selon laquelle

il est retrouvé de nouveau à Madagascar ce 14 janvier n'est ni confirmée ni infirmée par les personnes ressources que nous avons pu contacter. Du procureur de la République au directeur de cabinet du chef de l'État, chargé de la défense, les réponses sont mitigées. Même chose du côté de quelques sources militaires. « Ça a l'air vrai, mais je ne peux rien vous confirmer pour le moment », nous disent-elles. Bobocha aurait en sa possession un récépissé de demande d'asile politique à Madagascar. Auquel cas, son extradition pourrait être compliquée à moins qu'elle soit opérée dans la clandestinité.

A.O Yazid

## HABARI ZA UDUNGA

## L'art de la dispute permanente et du paraître

*Dans un petit livre intitulé « Le principe de Peter », l'auteur démontre que toute personne aspire à accéder à un poste où il devient incompetent. En effet, quand vous excellez dans un domaine et que l'on vous remarque, on vous propulse à un niveau supérieur, où vous devenez subitement incompetent, dans la mesure où la plupart du temps, le poste ne correspond pas à votre profil.*

On peut conclure que depuis plusieurs décennies nous sommes en

face d'une telle situation dans les îles de la lune et qu'elle est la cause des dysfonctionnements, que l'on observe un peu partout. Paradoxalement, le plus souvent, ce sont en principe des personnes qui ont échoué lamentablement dans leur secteur, qui se trouvent souvent propulsées encore plus haut dans la pyramide. Ceci entraîne, vous l'aurez compris, un découragement de beaucoup de cadres, qui estiment, à juste titre, que cela ne vaut pas la peine, de donner ce qu'on a de meilleur pour récolter du vent, comme dirait l'autre.

Dans les îles de la lune, ceux qui ont servi loyalement l'État, sans enrichissement personnel, sont considérés comme des « ratés » de la société, dans la mesure où la plupart d'entre eux n'ont pas « réussi » à se faire une place au soleil. Et on pourrait se demander si à la limite, il ne faudrait pas que ces « ratés » soient jugés par une cour spéciale pour n'avoir pas été malhonnêtes ! Un comble !

De ce fait donc, vous l'aurez constaté, sous nos cocotiers, rien ne semble arrêter notre propen-

sion à toujours considérer l'utile comme le superflu et vice-versa.

Quand on examine les comportements de notre classe politique, on est abasourdi, tant par les déclarations contradictoires qu'elle tient, que par des comportements qui frôlent l'indécence, dans les alliances de hasard et autres regroupements. Il est actuellement établi, que le pays doit gérer le devenir de toute une classe politique, qui se trouve face à un trop plein.

Ainsi donc, à un moment où l'administration publique plus que pléthorique vogue tel un frêle esquif, le pays voit surgir des politiciens qui jouent leur survie et qui tentent de tenir la tête hors de l'eau grâce à la surenchère verbale tous azimuts. Certains d'entre eux, qui il n'y a pas longtemps, donnaient de leçons de civisme et de morale politique, se trouvent aujourd'hui aux avants plans des joutes verbales, ces dernières n'ayant

d'autres objectifs que de leur permettre de rester visibles aux yeux de la classe dirigeante, au cas où ?

Les îles de la lune peuvent-elles se payer encore le luxe d'entretenir plusieurs castes de dirigeants qui n'ont d'autres utilités que celui d'exister ? Cette nomenclature sous les cocotiers constitue à n'en plus douter une source supplémentaire de soucis dans la bonne gouvernance de la cité.

Cette situation est surtout caractéristique dans l'île de Ngazidja où nous excellons dans l'art de la dispute permanente et du paraître. Et l'ancien Président feu Saïd Mohamed Cheikh, ne s'y trompait beaucoup en fustigeant dans toutes ses allocutions, ces comportements à la fois infantiles et irresponsables. C'est vous dire, que le mal est profond.

Mmagaza

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de sa restructuration, La Direction Générale de la Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC) voudrait recruter des Sociétés de construction pour exécuter les travaux de construction d'une salle de Conférence, d'une salle de réunion privée et de deux bureaux supplémentaires dans l'enceinte de son siège, sise à Moroni en Union des Comores.

L'objectif des travaux est d'améliorer les conditions de travail du personnel de la Banque et des membres de son Conseil d'Administration.

A cet effet, la Direction Générale de la BIC, lance cet avis d'appel d'offres afin de sélectionner des entreprises spécialisées dans le domaine de la construction et de la réhabilitation des infrastructures.

Les entreprises enregistrées en Union des Comores ayant des compétences dans le domaine de la construction de bâtiments, une expérience avérée et des références solides pour des prestations similaires, sont invitées à déposer leurs

offres technique et financière à la Direction Générale de la BIC au plus tard le 1er février 2020, à 13h00, heure local.

Le présent appel d'offres est à lot unique.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer à partir du lundi 18 janvier 2021 moyennant un paiement de 25 000 KMF, auprès du service des moyens généraux de la Direction Générale de la BIC, située à Moroni - Place de France - Union des Comores.

Il est impératif que les entreprises s'assurent qu'elles sont légalement enregistrées en Union des Comores, et qu'elles honorent leurs obligations fiscales et sociales vis-à-vis de l'Etat comorien avant de soumissionner pour ce marché.

Une visite guidée du site avec les soumissionnaires potentiels aura lieu le mercredi 20 janvier 2020 à 11h30mn.

Le Directeur Général  
GERVAIS ATTA

### Prières aux heures officielles Du 16 au 20 Janvier 2021

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 39mn

Fajr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 20mn

Ansr : 15h 54mn

Maghrib: 18h 42mn

Incha: 19h 56mn



## FOOTBALL : FORMATION DES ARBITRES FÉMININS

# Le football féminin évolue, les filles arbitres doivent s'adapter au rythme

Un stage des arbitres filles pour le renforcement de capacités s'est déroulé au complexe omnisports de Maluzini, d'une durée de deux jours. La formation, scindée en deux parties, a été dirigée d'une main d'un maître par des instructeurs nationaux de la Caf/Fifa. Zeodine Abdou et Dr Moussa ont encadré simultanément la théorie et la pratique. Le Dtn, présent à la cérémonie de clôture montre que leur politique est de donner l'opportunité aux arbitres féminins de se mettre à l'œuvre pour mieux promouvoir le genre.

D'un commun accord, les hautes instances, chargées de la gestion du football comorien, CoNor, Ffc, Liges et Districts insulaires envisagent de confier l'arbitrage des compétitions féminines (Coupes, Championnat) à des arbitres filles. Dans l'optique de l'ouverture du championnat national du football féminin, quinze arbitres filles ont suivi pour le renforcement de capacités un stage de formation pour certaines, et de recyclage pour d'autres. « Par prudence, nous, nous mettrons au service de la discipline, juste dix stagiaires. Ce ne sont pas des débutantes. Pour des raisons que

je préfère garder discrètes, elles avaient tout abandonné. Sages et disponibles, elles ont accepté de reprendre le chemin des stades pour la promotion de l'arbitrage féminin. Elles sont bien équipées, en tenue et en logistique fourniture. Les autres suivront graduellement la cadence jusqu'à la saison prochaine. Nous les remercions toutes pour leur bonne volonté », explique Ahmed Roukia, coordonnatrice du football féminin de l'île.

Les instructeurs de la Confédération africaine de Football (Caf) et de la Fédération internationale de Football Association (Fifa) s'occupent de l'encadrement pédagogique et technique. Du mercredi 13 au jeudi 14 janvier 2021, le complexe omnisports de Maluzini a servi de champ d'apprentissage. Les stagiaires n'ont pas effectué une balade de santé. Matin et après-midi, elles étaient en plein travail. Pendant ces deux jours intenses, le geste barrière, test thermo-scan, masques et distanciation, a été respecté. Le sport, en l'occurrence le football et l'arbitrage féminin, est un centre d'efforts et une école de discipline. « Je salue le Comité de Normalisation pour la Fédération de Football des Comores pour son précieux accompagnement.



Laisser l'arbitrage du football féminin à des arbitres filles serait constructif. Pour l'heure, la présence des arbitres masculins est incontournable. La discipline accuse un grand retard. Ces officielles filles approfondiront leur expérience pratique graduellement. L'objectif, c'est de pouvoir les responsabiliser partiellement ou totalement plus tard », explique le Directeur Technique National (Dtn), Ayouba Moussa.

En perspective de l'ouverture du championnat, le CoNor a accordé un

précieux appui matériel et financier : cartons pour les sanctions, crampons pour les matchs, chronomètres, drapeaux, tricot d'échauffement, sifflots, survêtements. « Aujourd'hui, les arbitres féminins sont bien équipées. Elles n'auront plus besoin de déranger leurs collègues hommes pour s'habiller », clarifie Roukia. Très joviale, Moincharifa Said Madi, vice-présidente du département du football féminin conclut : « La formation s'est bien déroulée, même si le niveau général était relativement

disparate. Elles ont travaillé dans un climat ambiant et ouvert de saine émulation. Les stagiaires ont reçu des connaissances, des attestations de participation et des sacs, pleins de matériels pour rendre agréable, constructif et efficace l'exercice de leur mission. Je remercie toutes les personnes, physiques et morales, qui ont contribué de près ou de loin, à l'organisation et à la réussite du regroupement ».

Bm Gondet



## AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT en vue de la sélection d'une firme ou d'un cabinet (service de consultants) pour l'« Évaluation et soutien à la mise en œuvre des lignes directrices du "Minimum Terms and Conditions" (MTC) par les membres de la Commission des Pêches du Sud-Ouest de l'Océan Indien(CPSOOI).»

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish1Regional (First South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant (firme) qui assurera l'«Évaluation et soutien à la mise en œuvre des lignes directrices du "Minimum Terms and Conditions" (MTC) par les membres du CPSOOI»

2. La mission du consultant est d'évaluer le niveau actuel de mise en œuvre du MTC et de développer une base de référence et de soutenir la mise en œuvre régionale des dispositions relatives au suivi, contrôle et surveillance (SCS) afin d'équiper le Secrétariat de laCPSOOI pour aider au suivi et à la mise en œuvre des directives du MTC.

3. La Commission de l'océan Indien (COI) invite désormais les consultants éligibles (Firmes/Cabinets) à manifester leur intérêt afin de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères de présélection pour la liste restreinte sont les suivants: Les consultants doivent être des entreprises légalement constituées avec une large exposition dans la gestion des pêcheries (suivi, contrôle et surveillance en plus d'aider à dissuader la pêche "Illicites Non déclarées et Non réglementées (INN)" et familiers avec les instruments et la législation internationaux. Ils doivent avoir effectué au moins 2 missions de gestion de projet dans les pêcheries du sud-ouest de l'océan Indien et d'autres régions (en particulier le Pacifique). La formation de consortiums est autorisée dans le but de renforcer la qualification pour être informé

4. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'océan Indien <https://www.commissionoceanindien.org/swio1-py06-c004/>

5. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-après au plus tard le **mardi 19 janvier 2021** :

e-mail : [innocent.miada@coi-ioc.org](mailto:innocent.miada@coi-ioc.org) et [njiva.r@coi-ioc.org](mailto:njiva.r@coi-ioc.org)

Référence : "(SWO1/PY06-C004) The Assessment of and support for the implementation of the MTC Guidelines by SWIOFC members "

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les dispositions de la clause 3.7 (QC) de la section III des Directives sur la Sélection et l'Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD, des crédits et don de l'AID, édition janvier 2011 révisée en juillet 2014.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au **paragraphe 5**.

## CULTURE

# Assaf et Self made concept prônent la création d'un courant musical local

*Les Comores regorgent de talents musicaux. Que cela soit de la musique urbaine ou autre, le génie existe mais n'est pas exposé à l'international. A partir de ce manque de valeur, le créateur du Self Made Concept, Assaf, « Assoifé » pour les intimes, a choisi de déployer toute son énergie pour le faire dans le seul but d'exposer les artistes comoriens, de faire d'eux une vitrine pour l'archipel.*

Un des précurseurs du hip-hop comorien aux années 90, Assaf était membre du premier groupe de rap aux Comores connu sous le nom de Pirates de Mic. De passage aux Comores, nous l'avons rencontré pour parler un peu des concepts qu'il met en place dans le milieu pour « mettre de la lumière » sur les artistes comoriens. Un projet qui lui tient vraiment à cœur jusqu'à susciter en lui ce besoin de quitter tout ce qui est artistique pour se consacrer au management, à la production et à l'animation radio. « Vers 2007, j'ai commencé à me reconnecter à la communauté parce que j'estimais dommage qu'on était là-bas mais qu'on n'arrivait pas à mettre en lumière tout ce qui se passait ici et pourtant sur place les choses se développaient et on faisait même venir des artistes comoriens en France mais il n'y avait pas d'exposition, on n'entend pas de musique comorienne à la radio. Il nous faut trouver quelque chose et faire comme les autres communautés à travers la musique », s'explique-t-il.

Après avoir pris cette initiative, le leader du Self made concept a croisé son camarade du Mic des années 90 en la personne de Cheikh Mc. Une ren-

contre qui leur a permis de tout mettre en marche et de se décider à travailler ensemble. « C'est concrètement à partir de 2012 que j'ai commencé à travailler avec des artistes urbains aux Comores. Avec Cheikh Mc, on a travaillé sur Imaya en premier, de là il m'a présenté Dadiposlim avec qui j'ai travaillé aussi avant de travailler ensemble sur la totalité du projet Révolution », se souvient-il. Assoifé de son nom de scène nous parle du concept Comoria 2020 né du confinement et du blocage des artistes. Sur ce, notre interlocuteur dit s'être questionné sur la manière de faire pour exposer un peu plus les artistes comoriens du milieu hip-hop à la fois sur le régional et l'international. « Tout est parti sur la réalisation d'un mix tape et j'ai recommencé à récupérer des titres dont j'avais des inédits comme celui de Dadi, et au fil du temps, les gens me disaient que c'est une bonne idée et je me suis dit qu'il fallait pousser un peu loin pour faire un bon projet compil », dit-il.

Sur ce concept de compil, ce membre de Pirates de Mic promet d'en faire un chaque année et cela permettra de faire connaître les artistes comoriens sur les différents sites de streaming. Au cours de l'année 2021, un projet est en préparation mais contrairement au précédent, il souhaite produire et non reprendre des morceaux. « Nous voulons faire un concept où les artistes des îles vont participer. "Shi Hatru (à la façon de chez nous)" se veut être un projet rassembleur, avec une identité. Avec Don Abder on échange beaucoup pour faire un truc qui aura un sens et qui ira loin », rassure-t-il. Pour lancer ce projet, c'est le couple Lee Nossent et Malha qui a déjà produit le premier titre. Toutefois,

Assaf nous dit qu'actuellement c'est en tout 8 titres qui ont été produits et que tous « imposent la marque de fabrique » à la façon de la région.

D'un constat sur la scène musicale comorienne, il interpelle sur la nécessité de mettre en place un élan d'accompagnement. Chose qui permettrait à la fois de garder l'originalité des îles et du pays mais aussi la création de structures capables d'appuyer. « L'objectif c'est de créer un courant comorien capable de l'exposer à l'international tout en gardant le côté local », conclut-il en saluant la réalisation du concept Nyora.

A.O Yazid



UNION DES COMORES  
Unité – Solidarité – Développement  
Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la  
Protection Sociale et de la Promotion du Genre



جمهورية القمر المتحدة  
وحدة - تضامن - تنمية  
وزارة الصحة والتضامن ومشاركة المرأة

Moroni, le 14 janvier 2021

## Pandémie COVID -19/ Union des Comores Communiqué N°111

La journée du 14 janvier 2021, le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre a enregistré :

- 62 nouveaux Cas de Covid-19
- 21 nouveaux guéris
- 05 nouveaux décès

Au total l'Union des Comores comptabilise

- 1403 Cas de COVID -19 dont 147 Cas Importés
  - 38 Décès
  - 1010 guéris

Récapitulatif

	Ngazidja	Ndzuwani	Mwali	Total
Cas cumulés	638	324	441	1403
Nouveaux cas	29	20	13	62
Guéris cumulés	473	182	355	1010
Nouveaux guéris	14	1	6	21
Cas actifs	155	135	65	355
Décès cumulés	10	7	21	38
Nouveaux Décès	2	2	1	5

Nous déplorons cinq (5) nouveaux décès dus au Covid-19. Le Ministère de la Santé exhorte la population au respect strict des mesures de prévention collectives et individuelles déjà en vigueur et à redoubler de vigilance.

### Numéros utiles

#### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

#### Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

#### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

#### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

#### HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

#### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

#### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

#### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

#### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18